



Politique des réseaux sociaux

Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

Date d'entrée en vigueur : 29 septembre 2026

FTQ

Dernière mise à jour : 29 septembre 2026

1. Objet

La présente politique vise à établir les règles encadrant l'utilisation, la participation et la modération des comptes et plateformes de réseaux sociaux de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (la FTQ).

Elle a pour objectifs :

- d'assurer des échanges respectueux des lois applicables, des statuts et des résolutions adoptées par les instances de la FTQ;
- de maintenir un environnement sécuritaire pour toutes les personnes utilisatrices;
- de favoriser la diffusion d'informations fiables et pertinentes;
- de préciser les règles applicables à la participation sur les plateformes numériques de la FTQ.

2. Portée

La présente politique s'applique à l'ensemble des plateformes de réseaux sociaux administrées ou utilisées officiellement par la FTQ, incluant notamment, mais sans s'y limiter :

- Facebook;
- Instagram;
- TikTok;
- YouTube;
- LinkedIn;
- Bluesky;
- Threads;
- X.

Elle s'applique à toute personne utilisatrice qui consulte, suit, partage, commente ou publie du contenu sur ces plateformes.

3. Principes directeurs

Les réseaux sociaux de la FTQ constituent des espaces publics d'information, de communication et d'échange.

Toute participation doit toutefois s'effectuer dans le respect :

- des lois applicables;
- des droits et de la dignité des personnes;
- des principes de confidentialité des renseignements personnels;
- des valeurs de la FTQ;
- de la présente politique.

4. Contenus autorisés

Les personnes utilisatrices sont invitées à :

- commenter les publications;
- poser des questions;
- partager des expériences ou opinions;
- contribuer à des échanges constructifs;
- transmettre de l'information pertinente en lien avec les sujets abordés.

5. Contenus prohibés et protection des renseignements personnels

Sans limiter la portée générale de la présente politique sont notamment interdits les contenus suivants :

- les contenus diffamatoires, faux ou trompeurs;
- les contenus haineux, menaçants ou incitant à la violence;
- les contenus discriminatoires fondés notamment sur la race, l'origine ethnique, la nationalité, la religion, le sexe, l'identité ou l'expression de genre, l'orientation sexuelle, l'âge ou toute autre caractéristique protégée par la loi;
- les attaques personnelles, le harcèlement ou l'intimidation;
- les contenus grossiers, obscènes ou injurieux;
- la divulgation de renseignements personnels des autres personnes utilisatrices ou concernant d'autres personnes ainsi que la divulgation de renseignements confidentiels, et notamment :
 - la divulgation d'informations confidentielles relatives aux négociations collectives, aux griefs, aux litiges, aux procédures judiciaires, aux enquêtes internes ou à toute autre activité de même nature;
 - la divulgation ou la diffusion non autorisée d'offres de règlement, de positions de négociation, ou de toute information dont la publication pourrait compromettre le bon déroulement de négociations ou la défense des intérêts des membres;
- les contenus frauduleux ou contraire aux lois et règlements en vigueur;
- les contenus à caractère commercial, promotionnel ou partisan non autorisé;
- les commentaires répétitifs, redondants, automatisés ou visant à perturber les échanges;
- les liens malveillants ou susceptibles de compromettre la sécurité des personnes utilisatrices.

6. Modération

La FTQ se réserve le droit d'assurer la gestion et la modération des contenus publiés sur ses plateformes de réseaux sociaux.

À cette fin, elle peut notamment :

- retirer sans préavis tout contenu contrevenant à la présente politique;
- masquer certains commentaires;
- limiter l'accès à certaines fonctionnalités;
- suspendre ou bloquer temporairement ou définitivement une personne utilisatrice;

- fermer les commentaires d'une publication lorsque la situation le justifie, notamment pour des motifs liés à la sécurité, à la protection des personnes ou à la prévention de la désinformation;
- signaler aux autorités compétentes tout contenu susceptible de contrevenir aux lois applicables.

Les décisions de modération sont prises à la discrétion de la FTQ et conformément à la présente politique afin de préserver un environnement respectueux et sécuritaire.

7. Utilisation des comptes officiels

Seules les personnes autorisées par la FTQ peuvent publier du contenu au nom de celle-ci.

Les personnes administratrices des comptes officiels doivent :

- agir avec professionnalisme;
- diffuser de l'information exacte et vérifiée;
- respecter les lois applicables en matière de protection de la vie privée, de propriété intellectuelle et d'accès à l'information;
- protéger les identifiants et mots de passe liés aux comptes administrés.

Le fait de suivre un compte, de partager du contenu ou de mentionner une organisation ne constitue pas nécessairement un appui ou une approbation officielle de la part de la FTQ.

8. Responsabilité

Les opinions exprimées par des personnes externes sur les plateformes numériques de la FTQ leur appartiennent et ne représentent pas nécessairement les positions officielles de la FTQ.

La FTQ ne peut être tenue responsable du contenu publié par des tiers.

9. Conservation des contenus

Les publications, commentaires, messages et autres contenus diffusés sur les plateformes de réseaux sociaux officielles peuvent être archivés ou conservés conformément aux exigences légales applicables.

10. Interprétation et application

La FTQ demeure seule responsable de l'interprétation de la présente politique et de son application.

Toute situation non expressément prévue sera analysée à la lumière :

- de l'objet de la présente politique;
- des lois applicables;
- des valeurs et de la mission de la FTQ;
- des bonnes pratiques de gouvernance numérique.

La présente politique ne crée aucun droit contractuel envers les personnes utilisatrices des plateformes numériques de la FTQ.

Résumé de la politique (description sur les réseaux sociaux) :

Nos réseaux sociaux sont des espaces d'échange, d'information et de dialogue démocratique où la participation respectueuse est encouragée.

✅ Les commentaires pertinents, constructifs et respectueux sont les bienvenus.

❌ Les propos haineux, discriminatoires, diffamatoires, menaçants, injurieux ou toute publication contraire aux lois en vigueur ne sont pas tolérés et pourront être retirés.

🔔 Afin de préserver un climat sain et sécuritaire, nous nous réservons le droit de modérer les échanges, de retirer certains contenus et, au besoin, de limiter l'accès à nos plateformes.

La Politique complète est disponible sur notre site web 

Lien de la politique : <https://ftq.qc.ca/politique-reseaux-sociaux>.